



## FORMULAIRE « PLAN DE DÉPLACEMENTS »

Applicable aux demandes de cartes de dérogation  
« Entreprises et indépendants » de la commune d'Ixelles

**Public cible** : entreprises et indépendants, à savoir la personne ou l'entreprise ayant son siège social ou d'exploitation dans un secteur règlementé de la commune d'Ixelles.

### 1. Données générales

<b>Nom de l'entreprise</b>	
<b>Numéro d'entreprise</b>	
<b>Type d'entreprise</b>	<input type="radio"/> Société <input type="radio"/> ASBL <input type="radio"/> Profession libérale <input type="radio"/> Autre (préciser) :
<b>Adresse du siège social</b>	
<b>Adresse du siège d'exploitation (si différente du siège social)</b>	
<b>Demandeur de la carte de stationnement</b>	Nom : Prénom : Fonction : E-mail : Tél. :

- Le site / le bâtiment est-il occupé par plusieurs entreprises ? OUI – NON  
Si oui, nom du ou des entreprises :

.....  
.....

## 2. Effectif

- Quel est le nombre de personnes employées par l'entreprise ?

Nombre total de travailleurs	
Nombre de travailleurs prestant un horaire de jour	
Nombre de travailleurs prestant un horaire de nuit	
Nombre de travailleurs prestant un horaire irrégulier	

Encouragez-vous le télétravail ? :  **Oui**  **Non**  **Sans objet**

## 3. Mobilité du personnel

- Quel **mode de déplacement principal** les membres du personnel utilisent-ils habituellement pour rejoindre leur lieu de travail ? (mode de déplacement principal = plus grande distance parcourue)

<b>Mode</b>	<b>Part du personnel (%)</b>
A pied	
A vélo	
En transports publics (train – tram – bus - métro)	
En cyclomoteur ou moto	
En voiture privée	
En voiture de société	
En covoiturage (en tant que passager)	
Autres :	

- Quelles est la provenance des membres du personnel ?

<b>Provenance</b>	<b>Part du personnel (%)</b>
Ixelles	
Région bruxelloise (hors Ixelles)	
Extérieur de la Région bruxelloise	

- Quelle part du personnel effectue des **déplacements professionnels (livraisons, visites clients...)** et par quel moyen principal ?

Mode	Part du personnel (%)
A pied	
A vélo	
En transports publics (train – tram – bus - métro)	
En cyclomoteur ou moto	
En voiture personnelle	
En voiture de service	
En covoiturage (en tant que passager)	
Autres :	

- Quelles sont les caractéristiques des véhicules utilisés pour vos déplacements professionnels ?

Mode	Part du personnel (%)	
Nombre de voitures	Essence :	Diesel :
	Electrique :	Hybride :
Nombre de Camion ou camionnettes	Essence :	Diesel :
	Electrique :	Hybride :
Autres (précisez)	Essence :	Diesel :
	Electrique :	Hybride :

#### 4. Politique de mobilité de l'entreprise

- Comment évaluez-vous l'accessibilité de l'entreprise par les différents modes de déplacement ?

<b>A pied</b>	
➤ Qualité des trottoirs, de l'éclairage, présence de passages pour piétons...	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	
<b>En vélo</b>	
➤ Infrastructure, sécurité...	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Accueil sur site	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	
<b>En transports publics</b>	
➤ Desserte	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Fréquence (adaptation aux horaires de travail)	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Proximité et localisation des arrêts	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	
<b>En voiture</b>	
➤ Facilité d'accès	Bonne / Moyenne / Insuffisante
➤ Disponibilité du stationnement	Bonne / Moyenne / Insuffisante
Remarques :	

- Des mesures sont-elles prises en faveur des modes de déplacement alternatifs au véhicule motorisé individuel ?

<b>A pied</b>	
➤ Prime piéton, avantage pour les personnes résidents à proximité...	OUI – NON Précisez :
<b>En vélo</b>	
➤ Parking vélo sur le site de l'entreprise	OUI – NON  Nombre d'emplacements :
➤ Prime vélo	OUI – NON
➤ Formations à la conduite du vélo pour les élèves et/ou le personnel	OUI – NON
➤ Actions de sensibilisation (semaine de la mobilité, distribution d'éclairage...)	OUI – NON Précisez :
<b>En transports publics</b>	
➤ Remboursement des abonnements (STIB, TEC, De Lijn, SNCB)	OUI – NON – PARTIEL
<b>Autres (communication sur l'accessibilité de l'entreprise, covoiturage, bus d'entreprise...)</b>	
Précisez :	

## 5. Politique de stationnement

Des places de stationnement sont-elles aménagées sur le site de l'entreprise, à disposition du personnel ?

OUI – NON      Si oui, nombre de places : .....

Vous souhaitez aller plus loin dans la gestion de la mobilité au sein de votre entreprise, et encourager une mobilité en phase avec les enjeux actuels ?

Savez-vous que des outils existent à destination des entreprises, développés dans le cadre des **Plans de Déplacements d'Entreprise**, notamment des formations pour le personnel.

Renseignements auprès de **Bruxelles Environnement** :

<https://environnement.brussels/thematiques/mobilite/les-plans-de-deplacements/plan-de-deplacements-entreprise>

**Je certifie que toutes les données indiquées dans ce formulaire sont conformes à la réalité.**

Date :

Nom et signature :